

Date de convocation
11.07.2019

**PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT DE CHINON
CANTON DE LANGEAIS**

2019-060

Date d'affichage
11.07.2019

COMMUNE DE SAVIGNE SUR LATHAN

Nombre de conseillers :
EN EXERCICE 13
PRESENTS 8
VOTANTS 9



L'an deux mille dix-neuf le dix-sept juillet à vingt heures
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique ordinaire sous la présidence de Mme
CRESSON Solange

Etaient présents : Mmes et Mrs CRESSON, OGER, LANDAIS,
BEZAULT, CALONNE, BODIN, THIBAUT, BARBE

Etaient absentes : Mmes et M. MOUS, GERARD-ROSEVEGUE

Etaient absents excusés : Mmes PEREZ, Mrs GAUDRON, BRUN

Mme PEREZ a donné procuration à Mme CRESSON

Monsieur THIBAUT a été élu secrétaire

Objet : Cimetière : tarif columbarium pour les 24 nouvelles concessions

Vu l'installation au columbarium de 24 nouvelles concessions en octobre 2019, il convient de fixer le prix unitaire de chacune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (9 votants), approuve les tarifs suivants pour les 24 nouvelles concessions du columbarium :

- 500 € la concession pour une durée de 30 ans + 50 € pour le dépôt d'une 2^{ème} urne dans la concession ;
- 800 € la concession pour une durée de 50 ans + 50 € pour le dépôt d'une 2^{ème} urne dans la concession.

Tarifs applicables dès l'installation des 24 concessions au cimetière communal.

Les deux concessions restantes sont maintenues au prix de 306 € chacune pour une durée de 50 ans, avec la possibilité d'inclure une 2^{ème} urne au prix de 50 €.

Délibération publiée le 23 juillet 2019 et rendue exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture d'Indre et Loire le 25 juillet 2019

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Solange CRESSON

